

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 15 août 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Sommets tenue le 15 août 2017 à 19 h 30 au centre administratif de la Commission scolaire des Sommets.

PRÉSENCES

M. Jean-Philippe Bachand, président
M. Robert Bureau
M^{me} Lisette Fréchette
M^{me} Annic Gingras
M. Jean-Claude Gosselin
M. Jérôme Guillot-Hurtubise
M. Réjean Lacroix, vice-président
M. Daniel Lavoie
M. Steve Pelletier
M^{me} Caroline Lacroix, commissaire parent au primaire
M^{me} Hélène Ménard, commissaire parent EHDAA
M^{me} Charlotte Paré, commissaire parent au secondaire

Et Édith Pelletier, directrice générale

Aussi présents :

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles
Serge Dion, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources éducatives
Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines
Josée Roy, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire

ABSENCE

M. Stéphane Lépine

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 H 30

Le président, Jean-Philippe Bachand, constate le quorum et ouvre la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CC-2017-75 Il est proposé par Annic Gingras, commissaire, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 JUIN 2017

CC-2017-76 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 20 juin 2017 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

La secrétaire générale, Lyne Beauchamp, fait le suivi des affaires découlant du procès-verbal.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucune question du public.

PRIORITÉS 2017-2018

Édith Pelletier, directrice générale, présente les priorités 2017-2018 en lien avec le plan stratégique 2010-2015 de la Commission scolaire des Sommets et la mise en application de la Loi 105.

NOMINATION DE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

CONSIDÉRANT l'adoption de la structure administrative au conseil des commissaires du 16 mai dernier;

CONSIDÉRANT les modifications apportées aux regroupements de certaines écoles primaires et secondaires;

CC-2017-77 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE Madame Amélie Girard soit nommée au poste de direction de l'école primaire du Baluchon à 50 % et direction adjointe à l'école Brassard-St-Patrice à 50 % à compter du 31 juillet 2017. Mme Girard sera sujet à une période de probation d'une année telle que prévoit la politique de gestion des cadres d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

PRIX RECONNAISSANCE

CONSIDÉRANT la création du Programme de reconnaissance des commissaires de la Commission scolaire des Sommets;

CONSIDÉRANT que deux bourses seront remises lors de la fête de la reconnaissance qui se tiendra le 13 octobre 2017 ;

CONSIDÉRANT l'ensemble des projets présentés lors des séances du conseil des commissaires tenues en 2016-2017;

CONSIDÉRANT les critères de sélection à savoir le rayonnement du projet, l'engagement du personnel dans le projet et l'impact de ce dernier sur l'organisation, l'innovation et les valeurs promues par le projet;

CONSIDÉRANT les délibérations des membres du jury.

CC-2017-78 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

D'attribuer les bourses suivantes, à même le budget du conseil des commissaires :

Prix réalisation : Le prix réalisation est remis au projet Sors de ta bulle.

Prix innovation : Le prix innovation est remis au projet Carboneutre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

COMITÉS DE TRAVAIL ET COMITÉS PARITAIRES 2017-2018

La liste des comités de participation des commissaires est déposée en projet pour une décision à la séance du 19 septembre 2017.

DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS ET FORMULAIRE DE DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS NOMINATIFS

La secrétaire générale, Lyne Beauchamp rappelle les règles relatives aux conflits d'intérêts.

Conformément à l'article 175.4 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. chap. I-13.3), la secrétaire générale demande aux commissaires de signer un formulaire de dénonciation d'intérêts.

La secrétaire générale rappelle les règles relatives à la confidentialité des renseignements nominatifs reçus des commissaires et recueille les renseignements nominatifs nécessaires à la charge de commissaire.

Conformément à l'article 53 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics (L.R.Q., chap. A-2.1), la secrétaire générale demande aux commissaires l'autorisation de divulguer ou non les renseignements nominatifs.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

DEMANDE DE CONGÉ SANS TRAITEMENT

CONSIDÉRANT que Madame Linda Lacasse est titulaire du poste de directrice à l'école Saint-Philippe de Windsor;

CONSIDÉRANT qu'une demande de congé sans traitement de 10 % de tâche pour l'année scolaire 2017-2018 a été déposée pour des raisons personnelles;

CC-2017-79

Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

DE permettre à Madame Linda Lacasse de s'absenter de l'école Saint-Philippe pour un congé sans traitement de 10 % de tâche;

QUE la directrice générale, Madame Édith Pelletier, soit autorisée à nommer le remplaçant de Madame Linda Lacasse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PRÊT DE SERVICES

CONSIDÉRANT que monsieur Jacques Girard est titulaire du poste de directeur de la formation générale des adultes;

CONSIDÉRANT qu'une demande de prêt de services pour l'année scolaire 2017-2018 a été déposée afin de lui permettre d'occuper des fonctions d'analyse des modalités de financement à la formation générale des adultes, à la Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

CC-2017-80

Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

DE permettre à monsieur Jacques Girard de s'absenter pour un prêt de services à la Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

QUE la directrice générale, Madame Édith Pelletier, soit autorisée à signer, au nom de la commission scolaire, l'entente de prêt de services pour l'année scolaire 2017-2018 et de nommer le remplaçant de Monsieur Jacques Girard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

ORGANISATION SCOLAIRE

Serge Dion, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources éducatives, présente l'état de situation au regard de la clientèle scolaire et de l'organisation scolaire pour 2017-2018.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES

CONSIDÉRANT que le 4 juillet 2017, le gouvernement du Québec a adopté un nouveau décret (702-2017) concernant les montants annuels maxima de la rémunération pouvant être versés aux membres du conseil des commissaires ;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires doit apporter, compte tenu de ce décret, des modifications à la résolution CC-2017-68 du 20 juin 2017 au regard de leur rémunération ;

CONSIDÉRANT que le comité sur la rémunération des commissaires est composé de 6 commissaires et sera accompagné par la directrice générale, le directeur des ressources financières et l'agente d'administration à la rémunération et avantages sociaux.

Jean-Philippe Bachand, Annic Gingras, Jean-Claude Gosselin, Réjean Lacroix, Daniel Lavoie et Charlotte Paré proposent leur candidature.

CC-2017-81

Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

a) D'instituer le comité de rémunération, lequel sera composé comme suit :

- Jean-Philippe Bachand
- Annic Gingras
- Jean-Claude Gosselin
- Réjean Lacroix
- Daniel Lavoie
- Charlotte Paré

b) QUE le comité de rémunération ait notamment pour fonctions l'analyse du dossier suite au dépôt du décret (702-2017) et les recommandations sur les règles d'application de celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

BAIL EMPHYTÉOTIQUE – VILLE DE VALCOURT (TERRAIN DE SOCCER)

CONSIDÉRANT que la Ville de Valcourt a reçu une subvention du gouvernement du Québec pour l'aménagement d'un terrain de soccer;

CONSIDÉRANT que l'emplacement identifié pour la réalisation de ce projet est sur une partie du terrain de l'école primaire de la Chanterelle;

CONSIDÉRANT que les élèves de l'école primaire de la Chanterelle pourront bénéficier d'un terrain de soccer de qualité à proximité;

CONSIDÉRANT que la participation financière de la Commission scolaire des Sommets dans ce projet sera de 25 000 \$;

CONSIDÉRANT qu'un bail emphytéotique devra être signé;

CONSIDÉRANT que tous les frais associés à ce projet seront à la charge de la Ville de Valcourt ;

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

CC-2017-82 Il est proposé par Jérôme Guillot-Hurtubise, commissaire, et résolu :

QU'un bail emphytéotique soit signé avec la Ville de Valcourt pour l'utilisation d'une partie du terrain de l'école primaire de la Chanterelle conditionnellement à l'autorisation de la Société québécoise des infrastructures ;

QUE la directrice générale soit mandatée pour négocier les modalités du bail ;

QUE la participation financière de la Commission scolaire des Sommets dans ce projet soit de 25 000 \$;

QUE tous les frais associés à ce projet soient à la charge de la Ville de Valcourt;

QUE le président et la directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire tous documents nécessaires ou utiles pour mener à bien le bail emphytéotique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

TERRAIN DE TENNIS – DEMANDE DE LA VILLE DE RICHMOND

CONSIDÉRANT que la Ville de Richmond souhaite acquérir le terrain de tennis, situé sur le terrain de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que ce terrain de tennis est entretenu par la ville depuis plus de trente ans;

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres public sera déposé prochainement pour la vente des deux anciennes écoles de Richmond;

CONSIDÉRANT qu'un plan de lotissement amendé a été préparé par Groupe HBG arpenteurs-géomètres;

CC-2017-83 Il est proposé par Annic Gingras, commissaire, et résolu :

DE mandater la directrice générale et le directeur du Service des ressources financières et matérielles pour négocier de gré à gré la vente du terrain de tennis avec les représentants de la Ville de Richmond.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

COMITÉ DE SÉLECTION – ÉCOLE ST-PIE-X

CONSIDÉRANT l'acceptation du projet de construction d'ajout d'espace à l'école primaire Saint-Pie-X par le MÉES ;

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres public sera publié prochainement pour le choix des firmes professionnelles (architectes et ingénieurs) ;

CONSIDÉRANT l'obligation de former un comité de sélection pour le choix des professionnels ;

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

CONSIDÉRANT les encadrements légaux ;

CC-2017-84 Il est proposé par Caroline Lacroix, commissaire, et résolu :

QUE le comité de sélection pour le choix des professionnels soit composé des quatre personnes suivantes :

- M. Mario Flibotte, secrétaire du comité de sélection ;
- M. Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles ;
- M. Marc Vincent, régisseur du Service des ressources matérielles et
- M. Bernard Giroux, régisseur du Service des ressources matérielles de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, membre externe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**OCTROI DE CONTRAT – REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE À
L'ÉCOLE SECONDAIRE DE LA RUCHE**

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de procéder aux modifications du système de chauffage;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié le 6 juillet 2017;

CONSIDÉRANT qu'il est important de procéder à l'octroi du contrat dans les meilleurs délais possible;

CONSIDÉRANT que Plombair Métalbec est le plus bas soumissionnaire conforme;

CONSIDÉRANT la recommandation de CIMA +;

CONSIDÉRANT les dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics (L.R.Q., c C 65-1)*;

CC-2017-85 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

D'accorder l'octroi du contrat à Plombair Métalbec, le plus bas soumissionnaire conforme pour la somme de 206 800 \$ (excluant les taxes);

QUE le président et la directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire tous documents nécessaires ou utiles pour mener à bien le projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

HYPOTHÈQUE LÉGALE – MAINLEVÉE

CONSIDÉRANT que le 22 février 2000, la Commission scolaire des Sommets avait inscrit une hypothèque légale pour taxes scolaires impayées dans le dossier de Stéphane Deshaies sous le numéro 218663;

CONSIDÉRANT que tous les arrérages de taxes scolaires ont été acquittés à ce jour;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'accorder une mainlevée sur cette hypothèque légale;

CC-2017-86 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE le directeur du Service des ressources financières et matérielles soit autorisé à signer ladite mainlevée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**AUTORISATION POUR DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE –
PROJET ÉCOÉNERGÉTIQUE**

CONSIDÉRANT que dans le cadre des projets écoénergétiques, la Commission scolaire des Sommets doit présenter des demandes d'aides financières auprès de divers ministères et organismes;

CONSIDÉRANT que le Ministère de l'efficacité et de l'innovation énergétiques demande une résolution pour mandater une personne dûment autorisée à signer lesdites demandes d'aides financières;

CC-2017-87 Il est proposé par Steve Pelletier, commissaire, et résolu :

QUE le directeur du Service des ressources financières et matérielles soit autorisé à signer pour et au nom de la commission scolaire tous documents nécessaires ou utiles pour les diverses demandes d'aides financières dans le cadre des projets écoénergétiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CORRESPONDANCE

Il n'y a aucune correspondance.

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Jean-Philippe Bachand souhaite à tous une excellente année scolaire 2017-2018.

COMMUNICATION DES COMITÉS

Aucune communication des comités.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

COMMUNICATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Édith Pelletier, directrice générale, informe les commissaires que Jean-Philippe Bachand a été nommé comme administrateur du Cégep de Sherbrooke pour un mandat de 3 ans.

Édith Pelletier souhaite aux membres du conseil une belle année scolaire 2017-2018.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CREQ – Division du territoire

CLÔTURE DE LA SÉANCE À 21 H 7

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

CC-2017-88

Il est proposé par Lisette Fréchette, commissaire, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le président

La secrétaire générale